

# FSU

# 83

ISSN 1282-6553

Joyeuses Fêtes

# N°83

## Fédération Syndicale Unitaire VAR

### Quand sort la recluse.

Qu'est-ce qu'une recluse ? Une araignée timide mais terrible lorsqu'elle lâche son venin ? Une femme emmurée au Moyen-âge pour expier ses fautes et celles de ses congénères ? Dans le roman de Fred Vargas, la «recluse» a de multiples visages, elles portent les masques de celles et ceux qui la regardent, pétrifié-es par leur peur parfois inconsciente. Vous ai-je donné envie de lire ce roman à mi-chemin entre le conte et le roman policier ? Je l'espère ! Mais là n'est pas mon premier souhait. Quand je pense à ce terme «recluse», je vois aussi malheureusement des collègues et des citoyen-nes qui vont moins manifester dans la rue qu'il y a quelques années, qui se replient parfois fatalistes, harassé-es par les difficultés du quotidien. Je sais aussi qu'elles/ils n'ont pas baissé les bras et qu'il faut se méfier de la morsure des recluses.

Les services publics sont au cœur de notre société, ils fonctionnent quotidiennement, nuit et jour grâce au travail de plus de 5 millions d'agent-es qui sont toutes et tous animé-es par le sens de l'intérêt général. Dans l'ombre, les fonctionnaires tissent la toile de l'égalité sur le territoire, donnent un sens à la laïcité et à la solidarité. Ces personnels sont las des mesures régressives auxquelles elles/ils sont soumis-es et le 10 octobre, les premières nécroses ont été infligées au gouvernement. Après cette forte journée d'action unitaire, la FSU avec l'ensemble des fédérations de fonctionnaires a boycotté la séance du Conseil Commun de la FP devant examiner notamment les textes concernant la CSG et le report d'un an des mesures PPCR. Par la suite, tous ont voté contre ces textes.



Le gouvernement a décidé de détériorer le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent-es représentant 20% de l'emploi en France ! Le dernier rapport annuel sur l'état de la Fonction Publique, présenté au cours de cette même séance du Conseil Commun, pointe pourtant déjà de fortes disparités entre les agent-es et des inégalités salariales persistantes entre les femmes et les hommes d'environ 13%. Il montre aussi qu'en 2015, le décrochage entre les salaires du secteur public (+0,6%) et ceux du secteur privé (+1%) s'est poursuivi.

Où est la reconnaissance du travail et des qualifications des personnels ? Comment rendre dans ces conditions la Fonction Publique attractive ? En œuvrant de la sorte le gouvernement envoie un message négatif aux usagers. Pourtant, dans le même temps, il organise un forum des services publics. Oh, ne nous leurrions pas : si de beaux mots sont mis en avant (« progrès », « égalité »...) l'objectif est bien d'accompagner «rapidement la baisse des dépenses publiques» ! Et puis n'oublions pas le dossier des retraites qui pointe son nez : finis les régimes de retraite tels qu'on les connaît, le gouvernement veut instaurer les comptes notionnels pour tous.

Alors que faire ? Sortir de l'ombre et attaquer ! Faisons de ces forums et des consultations qui vont en découler des moments d'expression des agent-es ; informons les citoyen-nes sur les effets des réformes actuelles et à venir ; continuons à nous battre dans l'unité des organisations de fonctionnaires pour faire avancer nos revendications. Dans la lumière, la FSU veut mettre en avant des alternatives aux venins des politiques libérales.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : entretien avec Bernadette Groison ; brèves sur l'actualité.
- p 3 : naissance de la FSU Var ; brèves sur l'actualité.
- p 4 : journées d'automne des retraité-es; fête de la laïcité à Draguignan.
- p 5 : vers une énième réforme des retraites ; stage FSU sur les retraites.
- p 6 : PJJ et mineur-es isolé-es ; budget des lycées et budget primitif de la région PACA.
- p 7 : «plan étudiants» ; installation du CDCA varois.
- p 8 : billet d'humeur.

**Stage FSU sur les retraites et les contre réformes à venir. jeudi 15 février à Toulon : inscrivez-vous !**

octobre, novembre, décembre.

# 2017

Trimestriel N° 83  
 Directeur de la publication  
 Emmanuel TRIGO  
 N° de commission paritaire :  
 0922 S 05032  
 Marim, 1 rue Mansard  
 83000 Toulon

## Inénarrables sénateurs !

Si des responsables d'exécutifs locaux ont pu constater la baisse des absences de courte durée suite à l'application du jour de carence pour les fonctionnaires entre 2012 et 2014, l'INSEE a démontré de son côté qu'une hausse des arrêts maladie plus longs pouvait en être la conséquence. Dans un souci bien compréhensible de «pragmatisme» de la part de cette vénérable institution et faisant ce constat simple et pas du tout «idéologique» (sic), les sénateurs/trices ont adopté, lundi 11 décembre, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018, un amendement instaurant trois jours de carence dans le secteur public. Simple non ?

## SAIP pas formidable...

Encore un raté pour l'application du ministère de l'Intérieur censée servir d'alerte en cas d'attentat, baptisée SAIP (Système d'alerte et d'information aux populations). "Parc exposition" est le message reçu par les abonné-es de cette application pour smartphone mardi 12 décembre.

Une information pour le moins difficile à décrypter. Nul attentat n'a en réalité été perpétré mardi dans un quelconque parc des expositions.

Ce message a été envoyé en raison d'un exercice "attentat" qui été mené au parc des expositions de Grand-Quevilly, près de Rouen. En juin dernier, un rapport du sénateur LR Jean-Pierre Vogel en soulignait déjà les multiples "défaillances", notamment après l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016. Le ministère de l'Intérieur avait reconnu que le premier message d'alerte avait été envoyé tardivement.

# Entretien avec Bernadette Groison, Secrétaire générale de la FSU

*A l'occasion du stage régional FSU PACA, Bernadette Groison est venue nous rendre visite à Toulon. La problématique étudiée était les enjeux du syndicalisme aujourd'hui.*

## Quel rôle peut jouer le syndicalisme dans une période où la Fonction Publique est particulièrement attaquée ?

La FSU a déjà joué un rôle déterminant dès l'été dernier : avec l'arrivée du nouveau gouvernement, les attaques ont débuté sous le signe de moins de Fonction Publique avec moins de budget. Les «mesures salariales» ont particulièrement choqué les agents : PPCR reporté, journée de carence, ... On savait qu'il fallait un rapport de force important pour faire changer les choses. L'unité syndicale a été possible sur la base d'une plateforme commune et la FSU a joué un grand rôle pour favoriser cette unité et permettre d'aboutir à la journée d'action du 10 octobre. Cette mobilisation a été une belle réussite dans le contexte particulier que l'on connaît. La FSU a une légitimité importante auprès des différentes organisations syndicales : elle est capable de rassembler. Les neuf fédérations continuent de se voir, des discussions sont en cours et devraient déboucher sur deux choses importantes. Tout d'abord une initiative sur les non titulaires se prépare avec la fin du plan Sauvadet. Ensuite, nous avons demandé dans l'unité syndicale que le rendez-vous salarial soit avancé en mars, le gouvernement l'ayant prévu en octobre : une action unitaire pourrait voir le jour à cette période là.



## Quelle question majeure veut porter la FSU ?

Je réponds sans hésiter : la reconnaissance du travail des agents. Les collègues nous disent souvent qu'ils vivent une tension permanente entre d'une part, l'idée qu'ils ont de leur métier et d'autre part, la difficulté à le faire correctement. La population a une attente forte vis-à-vis des services publics, attente qu'il faut gérer. Enfin, l'Etat prescripteur pèse sur le quotidien des agents. Il faut reconnaître l'engagement des agents car il n'y a pas de service public de qualité si les agents sont mal dans leur peau. Notre objectif est bien d'être «engagé-es au quotidien».

**Dans le cadre du stage régional organisé par la FSU PACA, le thème des « nouveaux militant-es et nouvelles formes de militance » a été abordé :**

## que peux-tu en dire ?

Il est important d'échanger sur le sujet sachant les difficultés qu'on a tous à faire vivre le syndicalisme au jour le jour. On peut avoir une certaine nostalgie pour un âge d'or qui, je crois, n'a jamais existé : on serait dans un creux militant. En fait, il y a de nouvelles façons de vivre et donc de militer mais on ne l'a pas tout à fait encore appréhendé. Les jeunes ont les mêmes convictions, les mêmes valeurs... que les plus anciens. Ils sont intéressés par des sujets multiples et c'est à nous de voir comment les amener au militantisme. L'entrée est moins globalisée qu'avant, il faut donc avoir une multiplicité d'entrées. Les façons de militer aussi sont différentes. De même, les jeunes s'interrogent souvent sur les modalités d'action que nous leur proposons. Beaucoup de travail reste à faire dans le domaine et on est souvent accaparé par les actions quotidiennes, les réunions... Pour autant, cela ne nous dispense pas d'y réfléchir car il n'y pas moins de jeunes qui veulent parler «syndicalisme». En même temps, je reconnais qu'il y a plus de défiance envers le syndicalisme.

## Pourquoi cette défiance ?

La question de l'efficacité se pose. On n'a pas eu de grandes conquêtes ces derniers temps et en 2010, alors que tout le monde était dans la rue, on a perdu. Pourtant on a gagné des choses comme par exemple le PPCR. Sachant que depuis 25 ans l'Etat ne se préoccupait plus de la carrière des agents, ce n'est pas une mince victoire. Pourtant, cela ne paraît pas être une grande conquête car elle ne se concrétise pas aujourd'hui et maintenant.

## Quel espoir pour demain ?

Il faut regarder la période telle qu'elle est, pas comme on voudrait qu'elle soit. Cette dernière est complexe, difficile mais elle est pourtant aussi prometteuse : les défis sont devant nous. Si on sait voir ces conquêtes à venir, si on peut convaincre les agents, faire avec eux, tout est possible. Nous devons convaincre qu'il y a des alternatives et pour cela il faut les poser. Or, nous ne savons pas toujours mettre en avant nos revendications. Si on est lucide, si on voit la complexité, si on prend les agents là où ils sont, si on arrive à construire des alternatives, on ira vers des conquêtes nouvelles. On est sur un fil rouge, la pièce peut tomber d'un côté comme de l'autre. Les inégalités se creusent, le contexte international peut être anxiogène... : il y a là un trou noir... mais rien n'empêche que la pièce tombe du bon côté...

# Naissance de la FSU dans le Var

« La percée flamboyante »

La FSU est née en 1993, après l'éclatement de la FEN, avec la volonté de construire un syndicalisme de transformation sociale, ancré sur les métiers et les pratiques professionnelles, une dynamique revendicative, le développement des Services Publics et la défense des personnels.



D'emblée, la FSU a privilégié l'écoute et les débats internes (avec la reconnaissance des courants de pensées) et la recherche des conditions de l'unité la plus large.

« La percée flamboyante », c'est le terme utilisé pour qualifier les débuts de la FSU et ses résultats dès les élections professionnelles de 1993...

Dans le Var, un Comité provisoire de la FSU avec un secrétariat a été mis en place le 12 mai 1993 au Luc. Ce Comité était composé de syndicats relevant des ministères de l'éducation nationale, de la justice, de l'agriculture : SNES, SNETAA, SNEP, SNUipp, SNPIUFM, SNESUP, SNES-PJJ, SNETAP ainsi que de quatre courants de pensée : Unité et Action, Ecole Emancipée, Autrement et UIDR. Dans le Var, dès 1994, l'UNATOS (agents, techniciens, ouvriers), le SNUASEN (assistantes sociales), le SNASUB (administratifs) et le SNICS (infirmières) participeront activement à la vie fédérale.



Le premier congrès FSU du Var s'est tenu le 17 mars 1994 à Toulon et a réuni une centaine de délégué-es. Jean DE CARLO en a été le premier Secrétaire Général avec trois secrétaires généraux adjoints : Claude LAFFARGUE, Irène TAUTIL et Gilberte MANDON. La parité était déjà actée...

La première publication de la FSU Var, «U.Var FSU», date de septembre 1993 et les premières Unes «dynamiques d'octobre...» appelant à une manifestation nationale à Paris le 17 octobre ou «Ensemble construire l'espoir» reflètent cette volonté de construire du neuf avec le souci de

mobiliser et de rassembler les salarié-es tout en recherchant l'unité.

La FSU est restée fidèle à ses engagements et elle continue d'occuper une place originale dans le mouvement syndical.

Le nouveau contexte politique après les élections législatives de mars 93 est celui d'une droite très majoritaire (485 sièges sur 577) avec la nomination du 1er ministre Balladur par Mitterrand (deuxième cohabitation).

Ce qui frappe à la relecture de ces publications ce sont les ressemblances avec le contexte d'aujourd'hui :

- le code du travail (!) dont la loi quinquennale (dite) pour l'emploi « organise des brèches, remettant en cause cinquante ans de droits et progrès sociaux. Le titre III de cette loi a déjà démontré sa nocivité et la levée de bouclier contre le Contrat d'Insertion Professionnelle (le CIP ou SMIC-Jeunes en est une illustration) »

- les salaires et pensions bloqués dans la Fonction Publique pour l'année 1993...

- 50 milliards de francs (eh oui !) de facilités financières accordées au patronat...

- les atteintes au droit à la santé (forfait hospitalier, diminution des remboursements des soins)

- les amputations au niveau des retraites...

La FSU affirmait que d'autres choix étaient possibles et condamnait les mesures du gouvernement Balladur.

Aujourd'hui le gouvernement Macron vote la casse du code du travail, supprime l'ISF, bloque les salaires et les pensions, s'attaque aux retraites... et la FSU continue de jouer son rôle de défense des salariés, recherche l'unité d'action et, bien sûr, contribue à la réflexion et avance des propositions sur l'ensemble de ces questions.

Les élections professionnelles de l'année prochaine seront l'occasion de renforcer la FSU et le syndicalisme unitaire et de lutte qu'elle porte.

Michel FORTUNA

*Pour mieux comprendre le contexte de la création de la FSU, lire « Histoire de la FSU, Une percée flamboyante 1993-1997 » de Raphaël SZAJNFELD et « La naissance de la FSU, Actes du colloque de décembre 2006 » aux éditions Syllepse.*



Revue FSU N°83, Décembre 2017.

## Des attendus qui laissent perplexes.

Le ministère de l'enseignement supérieur a dévoilé le 12 décembre dans un document de 50 pages le cadrage national de la liste des « attendus » à l'entrée de chaque licence (45 sont concernées). On y apprend ainsi que l'expression écrite et orale, l'aptitude à la logique et au raisonnement, ou encore à l'analyse et à la synthèse de textes sont incontournables pour rejoindre une formation de droit... En revanche, ce document ne précise pas les critères qui vont être utilisés par les universités pour évaluer si ces attendus très génériques sont remplis (relevé de notes, filière du bac, lettre de motivation...). Une liberté qui va contribuer à accentuer les inégalités entre les filières et les territoires au détriment des bacheliers.

## Vendre des armes, un métier d'avenir.

L'industrie de l'armement, grâce aux tensions internationales, est plus prospère que jamais avec une croissance mondiale de 2%. Le Qatar est un bon exemple. Il vient ainsi de confirmer la commande de 24 avions Eurofighter Typhoon, pour un total de 6,7 milliards de dollars. Une paille pour cette petite enclave de 2,5 millions d'habitants, signataire, une semaine auparavant, d'un contrat de 12 Rafales auprès du français Dassault, qui lui avait déjà vendu 24 autres appareils en 2015. Un effort modeste comparé aux 72 chasseurs américains F-15 de Boeing également achetés cette année. Au total, les américains représentent à eux seuls près de 60 % des ventes d'armes du top 100 mondial des firmes du secteur.

Brèves sur l'actualité réalisées par  
Benoît CASALS

## Une 11ème journée de laïcité riche d'événements à Draguignan le 9 décembre 2017.

Le comité 1905 fête la laïcité tous les ans dans notre département. Cette année, la journée a pris un relief particulier avec l'inauguration d'une place Maurice Allard sous l'égide du maire de Draguignan et du comité 1905, à laquelle assistaient de nombreux élus du département et qui a eu les honneurs de la presse. Maurice Allard, député du Var de 1898 à 1910, journaliste à l'Humanité, a consacré son combat politique à la justice sociale (il milite pour l'impôt sur le revenu qui sera voté en 1914) et surtout à la laïcité. Ses discours enflammés à la chambre des députés lors des débats pour le vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905 dans lesquels il défendait sa conception très rigoureuse de la laïcité lui ont valu de radicales inimitiés comme celle de Georges Clémenceau. La réflexion actuelle s'est nourrie de conférences dont la première "Victor Hugo et l'émancipation laïque" de Patrice Decorte a eu lieu dans le cadre des Archives départementales autour d'un déjeuner commun qui reprend chaque année la tradition du banquet républicain. Des initiatives qui inscrivent la laïcité dans une continuité indispensable entre enseignement du passé, ancrage dans le présent et implication pour l'avenir. Autant de moments forts qui font vivre l'esprit laïque qui nous anime tant à la FSU.

Coline ROZEROT



# 9èmes Journées d'automne FSU 29 et 30 novembre 2017

*Deux jours de réflexions et d'échanges sur les retraités-es ouvrant des pistes pour les actions à venir.*



Les journées débutent par une information sur la retraite à comptes notionnels ou à points, réforme que Macron a annoncée comme une priorité de son quinquennat. Dans les deux cas, le gouvernement mettrait en œuvre un système totalement différent dit «à cotisations définies» contrairement à l'actuel système dit «à prestations définies», et bien loin de la solidarité intergénérationnelle que nous revendiquons.

Deux tables rondes ont suivi :

- sur la place des retraités-es dans la société avec deux intervenants, Pascal CHAMPVERT et Jérôme PELISSIER,

- sur les actions menées par le groupe des «neuf» au plan national.

La première table ronde s'est appuyée sur le rapport BROUSSY. Les manques du rapport sont criants : ainsi, la place des retraités-es dans la société d'aujourd'hui n'est pas abordée alors qu'ils/elles sont un maillon essentiel du tissu social de notre pays. Notons, par exemple, que les retraités-es ont un rôle important dans les associations, la vie culturelle, et le «prendre soin» au niveau familial et environnemental. Le questionnement est incisif interpellant chacun-e des participant-es :

«- vieux pour vous c'est quel âge ?

- quel est le pourcentage des plus de 80 ans qui vont bien dans notre pays ?»

La réponse résidera dans une citation de P. BOURDIEU : «l'âge est une construction sociale manipulable et largement manipulée.»

Selon un sondage officiel, 75 % des français-es pensent que les plus de 80 ans sont handicapé-es, or la réalité c'est que 80 % des plus de 80 ans vont bien !

Selon un rapport de l'ONU, la situation dans le monde concernant l'âgeisme est aussi préoccupante que celle concernant le sexisme et le racisme. A nous d'inventer collectivement pour faire évoluer cette situation !

La deuxième table ronde était consacrée aux actions et perspectives portées par l'intersyndicale des «neuf», avec les interventions de Jean-Pierre FLORET (CGT), de Gérard GOURCHERON (Solidaires), d'André DESRICHARD (LSR), de

Michel SALINGUE (FGR-FP), de Daniel RALLET (SFRN FSU).

Le lendemain, la journée a commencé par une intervention de Christian PRUDHOMME, urgentiste et CGT, sur la situation de notre système de santé. Le débat a permis d'envisager des perspectives quant au changement de politiques de santé, dans l'objectif de revenir aux fondamentaux qui présidaient à la création de la protection sociale. Bernadette GROISON, SG de la FSU, est intervenue sur la situation générale et a échangé avec la salle sur l'évolution du syndicalisme retraité dans notre fédération.

Ce débat s'est poursuivi l'après-midi sous la forme de deux ateliers d'une cinquantaine de personnes qui ont analysé la synthèse du questionnaire envoyé dans les départements sur la vie des SFRD.

Le bilan de la «Section Fédérale des Retraités-es», après 10 ans d'existence (elle a été créée au congrès FSU de Marseille en 2007) n'est pas brillant, même si quelques départements ont pris un rythme fédéral dynamique. Le syndicalisme retraité peine encore à trouver sa place dans nos syndicats et dans la fédération, alors que les retraités-es représentent environ 20 % des adhérent-es ! L'avenir de la FGR-FP a évidemment fait partie des échanges. L'articulation de l'activité SFR / FGR-FP a été modifiée avec le départ du SE UNSA de la FGR-FP, selon des réalités locales bien différentes. Toute cette complexité est à prendre en compte dans les choix de notre syndicalisme retraité.

C'est sur cette complexité et sur la volonté fédérale de prendre en compte l'avis des syndiqué-es, donc des retraités-es que Régis METZGER a conclu ces Journées.

Les futur-es retraités-es de la rentrée prochaine peuvent poser leur candidature pour participer à la 10ème édition des Journées d'automne. C'est une manière fort intéressante de réfléchir à cette nouvelle étape de votre vie.

En attendant, vous pouvez aussi participer au stage FSU Var du jeudi 15 février sur les retraites !

Gilberte MANDON

# Vers une énième réforme des retraites...

Depuis presque 30 ans, les gouvernements français réouvrent le dossier des retraites afin de les «sauver», bien évidemment ! Le candidat Macron avait, dans son programme de campagne, une réforme des retraites, un système universel dixit le candidat : «un euro cotisé donnera les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé». Le gouvernement s'apprête à mettre en place ce système unique, appelé compte notionnel, avec pour conséquence la disparition des régimes spéciaux. Les réformes des retraites précédentes étaient des réformes paramétriques. Il y a trois paramètres : le montant des cotisations patronales et salariales, la durée des cotisations et le mode de calcul des retraites (décote et taux de remplacement). Comme le patronat s'est toujours opposé à l'augmentation des cotisations, les différentes réformes ont joué sur deux curseurs : la durée de cotisations et le mode de calcul, ce qui a conduit à l'allongement des carrières et une baisse du montant des retraites. Aujourd'hui, ce que le gouvernement prépare c'est une réforme systémique, c'est-à-dire que l'on passerait d'une retraite à prestations définies, à un système à cotisations définies. Ceci revient à déplacer les risques, liés aux changements futurs du contexte économique, des cotisant-es aux retraité-es. Par exemple dans le système actuel, un-e fonctionnaire qui a cotisé un nombre d'années suffisant a droit à une retraite égale à 75% de son dernier revenu, et ce, quelle que soit l'évolution future de l'économie.

## Les comptes notionnels

Pour commencer il faut souligner que le régime en comptes notionnels est un système par répartition, les actifs de 2017 financeraient les retraites versées en 2017 et celles de demain le seraient avec les cotisations de demain.

Dans un système par comptes notionnels, on ouvre un compte à chaque salarié-e en début de carrière. Ce compte est virtuel, d'où son nom de

notionnel, car il n'est pas financier, pas de placement ou titre acheté comme dans un système de capitalisation. Ce compte virtuel est régulièrement revalorisé sur la base de l'évolution des prix ou du PIB. En Suède, où ce système a été mis en place, ce capital virtuel est indexé sur la croissance du salaire moyen.

Au moment de la liquidation de sa retraite, l'assuré-e dispose d'un montant de capital virtuel correspondant aux cotisations versées tout au long de sa carrière et revalorisé chaque année selon un taux défini. On va appliquer à ce capital un coefficient de conversion qui dépend de l'âge effectif de départ à la retraite et de l'espérance de vie à cet âge de la génération à laquelle appartient l'assuré-e, c'est-à-dire de la durée anticipée de sa retraite. Plus le départ en retraite est tardif plus sa pension sera élevée, plus l'espérance de vie de sa génération (année de naissance) est longue plus la pension sera faible. Pour les partisans de ce système, le but est que le/la retraité-e se paye sa retraite et ne coûte rien à la collectivité. Ce système dit contributif est évidemment la négation d'un système solidaire.

Avec la mise en place de ce système et de la convergence public-privé, une partie des fonctionnaires serait perdante, notamment ceux de catégorie A et particulièrement les enseignant-es qui perçoivent peu de primes et dont la carrière est ascendante.

En conclusion cette réforme n'est pas là pour «sauver» les retraites mais pour ramener la part des pensions de 14 à 12% du PIB. Avec une population de salarié-es en France en constante augmentation, et donc des retraité-es de plus en plus nombreux/ses, on comprend que les pensions sont condamnées à baisser. Le blocage des financements publics ouvrirait un espace pour les financements privés, les compagnies d'assurances et autres fonds de pensions s'en réjouissent déjà...

Dominique QUEYROULET



## Audience sur la réforme des retraites.

La FSU a rencontré vendredi 8 décembre Jean Paul Delevoye, haut commissaire à la réforme des retraites. En ce qui concerne le calendrier, M. Delevoye dit plaider lui-même pour une année 2018 consacrée aux discussions, pour une réforme discutée au 1er semestre 2019.

Nous saurons début janvier si c'est bien le calendrier retenu. Le haut commissariat travaillerait sur un système par points dans le cadre d'un régime plus universel ce qui ne signifierait pas régime unique... la situation spécifique des fonctionnaires a été abordée. Si «un euro cotisé donne les mêmes droits», cela signifie bien que tous les euros perçus donnent lieu à cotisation. M. Delevoye reconnaît un problème spécifique issu de la part des primes très inégale dans les traitements, et en particulier la part faible pour les enseignant-es.

Par ailleurs, il a insisté sur le fait que cela ne voulait pas dire que tout euro perçu donnait lieu à la même cotisation: il peut y avoir des cotisations plus importantes (en fonction des niveaux de revenus...). Il a reconnu aussi que cela interrogeait sur le non contributif : les périodes d'interruption (chômage...) pourraient donner lieu à des points que paye l'Etat, pour faire jouer la solidarité nationale.

Maryvonne GUIGONNET

## Stage FSU : la réforme des retraites et les comptes notionnels ou à points.

La réforme des retraites c'est demain ! Il y est urgent d'informer, d'expliquer ce qu'est un compte notionnel ou un compte à points, de débattre : **il est hors de question d'accepter la paupérisation programmée des retraité-es.** Ce stage sera aussi l'occasion d'examiner la situation actuelle des retraité-es et leurs problématiques propres.

Parce que c'est dès maintenant qu'il nous faut mieux appréhender les changements qu'on nous propose, qu'il faut informer, alerter et préparer les arguments pour mener la bataille de l'opinion, **nous vous proposons de venir nombreuses et nombreux au stage sur les retraites organisé par la FSU du Var le jeudi 15 février à la bourse du travail à Toulon de 9 heures à 16 heures 30.**

Si vous voulez participer, contactez la FSU en écrivant à fsu83@fsu.fr. La demande de stage est à faire un mois à l'avance, le modèle de lettre est sur le site de la FSU Var : <http://fsu83.fsu.fr/Stage-FSU-le-15-fevrier-2018-la-reforme-des-retraites-et-les-comptes-notionnels.html>

Ce stage sera animé par Marylène Cahouet chargée plus précisément à la FSU nationale du secteur «retraité-es» et par Erick Staelen chargé du dossier «retraite» pour la FSU.

## Budgets des lycées : il faut davantage d'ambition

Alors que l'on peut lire dans les ascenseurs de l'hôtel de région un slogan que l'on ne peut que partager - éducation et formation : des enjeux majeurs-, le projet de budget sur les lycées ne traduit pas cet affichage. En effet la baisse de près de 10 millions des investissements va encore nous éloigner de la moyenne nationale : en 2017 il y a eu 32 €/habitant d'investi en région PACA alors qu'au plan national ce sont 35€/habitant qui l'ont été. Même si une partie des investissements est fléchée vers notre département, les différents besoins des deux académies de notre région ne sont pas tous pris en compte. Pour l'année budgétaire qui vient, des travaux de réhabilitation sont programmés pour les lycées Rouvière à Toulon et Raynouard à Brignoles. Des structures sportives sont prévues : une au lycée du Golfe de Gassin et une commune aux lycées Camus et Galliéni à Fréjus. Pour l'heure, la reconstruction du lycée Golf Hôtel à Hyères couplée à la construction d'un nouveau lycée dans le centre Var ne sont pas encore budgétées pour cette année. Globalement, les dépenses par lycéen-ne dans notre région étaient l'an dernier de 2 435 € alors qu'au plan national ont été dépensés en moyenne 2 587 € pour chaque lycéen-ne. Nous sommes convaincus qu'il faut investir davantage dans les lycées et pas forcément en augmentant de près de 200% les dépenses pour la mise en sécurité des établissements. D'autres besoins urgents en lien avec la progression démographique et les évolutions pédagogiques existent et pèsent négativement sur le quotidien des personnels et des élèves.

Richard GHIS



# Mineur-es et jeunes majeur-es isolé-es

*Le SNPES-PJJ 83 s'engage !*

Le SNPES-PJJ-FSU du Var dénonce le traitement discriminatoire fait aux mineur-es isolé-es étranger-es qui se caractérise par :

- l'absence de réponses en matière de protection et de mise à l'abri de ces mineur-es et jeunes majeur-es ;
- le désengagement des services de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et des services de l'Etat dans leur rôle de protection de l'enfance ;
- la suspicion faite sur la minorité du/de la jeune ;
- le recours scandaleux aux tests osseux désormais inscrits dans la loi ;
- les réponses pénales avec le recours quasi systématique à la détention provisoire et/ou à des peines fermes lourdes ;
- l'absence de perspectives en matière d'insertion professionnelle amplifiée par leur situation administrative pour laquelle les démarches sont très complexes et souvent bloquées ;
- la suppression de l'A.S.P indemnisée (stagiaires de la formation professionnelle) pour les jeunes sans papiers.

Le manque de moyens pour les prendre en charge génère du désarroi chez les professionnel-les de la PJJ qui se sentent légitimement désarmé-es. Cette absence d'intervention de l'Etat propage chez nos collègues un sentiment d'isolement et une impression d'être instrumentalisés en étant le dernier

recours pour ces enfants. Nous exigeons des moyens conséquents pour la Justice et les services de protection de l'enfance pour prendre en charge ces mineur-es et jeunes majeur-es à la hauteur de leurs besoins.

La DPJJ (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) a une responsabilité majeure car elle a été désignée pour garantir la protection et les droits des mineur-es isolé-es étranger-es au sein de la cellule de veille. Nous avons donc interpellé solennellement à ce titre le Ministère de la Justice et la DPJJ pour exiger le rétablissement de l'égalité de traitement pour tous les adolescent-es et particulièrement celles et ceux qui sont les plus discriminé-es, les jeunes isolé-es étranger-es. Ces enfants sont, de par leur isolement sur le territoire, particulièrement vulnérables. Il y a une urgence absolue à les accueillir, à les protéger et à les accompagner dignement dans le respect de la convention internationale des droits de l'enfant, en métropole et en outre mer.

Dans notre département du Var, nous sommes tous les jours confrontés à des situations douloureuses. N'oublions pas que ces mineur-es ou jeunes majeur-es non accompagné-es peuvent vite devenir des proies faciles.

Brigitte DUBERNET

## Budget primitif de la région

*Pas de vision politique à long terme.*

Le désengagement de l'Etat lié aux transferts de compétence placent les collectivités en grandes difficultés financières. Cette politique dogmatique qui veut réduire à marche forcée la dette publique a des conséquences néfastes pour nos territoires et la population de PACA.

Pour autant, le budget de la Région est en hausse globale de 4,6%, soit plus 108,5 millions d'euros grâce à de meilleures recettes fiscales. La Région ne peut donc se cacher derrière une diminution des moyens pour expliquer les coupes sombres opérées dans les budgets. Il s'agit bien de choix politiques. La baisse de 7,8% des dépenses d'investissement a des conséquences sur l'intervention de la Région dans nombre de

domaines.

L'étude du budget montre une forte diminution des crédits alloués à la formation et à l'orientation, hors apprentissage. A n'en pas douter cela aura de nouvelles conséquences néfastes sur l'offre de formation en direction des publics les plus fragilisés de notre Région.

Le budget des transports, s'il affiche une certaine stabilité due au transfert des transports scolaires et inter-urbains, est tout de même marqué par une baisse significative des investissements qui doit nous interroger sur la volonté des signataires du contrat de Plan de respecter leurs engagements. D'autant que l'investissement dans notre région était de 9 euros par habitant en 2017 pour une moyenne dans les régions de métropole

de 15 euros par habitant.

En matière d'aménagement du territoire et de développement économique les dépenses sont aussi en baisse alors qu'il y a là un enjeu crucial pour le développement régional. Dans le même temps, les dépenses volontaristes, qui permettent d'améliorer le vivre ensemble au quotidien sont mises à mal (subventions aux associations, soutien aux sports de proximité, aux actions culturelles de terrain, aux centres sociaux, etc...). Ce budget montre une absence de vision politique à long terme pour notre Région et une approche purement gestionnaire. Nous sommes bien loin de ce que l'on peut attendre d'une politique publique digne de ce nom.

Richard GHIS

# Le «plan Etudiants» :

*une usine à gaz pour tuer le BAC et pratiquer une sélection à l'entrée à l'Université ?*

Le gouvernement a présenté le 30 octobre, le «plan étudiants». L'objectif affiché est de favoriser la réussite des étudiant-es dans le supérieur, en améliorant leur orientation et en créant une continuité bac -3/ bac +3.

## Ne vaudrait-il pas mieux les former ?

Concernant l'accès au post-bac, dès le mois de janvier, les lycéen-nes devront formuler dix vœux non hiérarchisés sur la plate-forme «ParcourSup». Les professeurs principaux devront renseigner une fiche «Avenir» sur chacun des vœux, puis le conseil de classe du second trimestre émettra un avis, validé par le chef d'établissement. Ces fiches seront transmises aux établissements du supérieur qui donneront un de ces quatre avis : oui, oui si, en attente, ou non. Afin d'informer les lycéen-nes, les attendus de chaque formation supérieure, connaissances et compétences requises, seront affichés sur cette plateforme. Ces avis constituent une sélection des candidat-es par les Universités. De plus, après les dysfonctionnements d'APB, on peut s'interroger sur la fiabilité de cette nouvelle plateforme. Empêcher les bachelier-es d'accéder à l'université éviterait d'augmenter les capacités d'accueil.



## Le BAC n'est-il pas un sésame pour les études supérieures ?

La commission Mathiot consulte les associations de spécialistes et les organisations syndicales, sur la réforme du bac et du lycée. Il semble que la maquette du gouvernement soit cependant déjà bien avancée : quatre épreuves terminales, dont la philosophie, et un «grand oral», basé sur les deux disciplines majeures, préparé par les lycéen-nes dans une nouvelle version des TPE, poursuivis en terminale. Le projet prévoit une part croissante de contrôles continus.

Pour la FSU, le baccalauréat doit être fondé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes. La réforme du bac induit une réforme du lycée. Un lycée modulaire et semestrialisé, avec un effacement des filières. Les lycéen-nes auraient «9 menus» au choix avec un tronc commun, deux majeures, deux mineures.

## Dans la précipitation ...

La mise en place précipitée des réformes est inquiétante. Le second professeur principal en terminale a été mis en place dès le 1er décembre, la réforme du Bac est prévue pour la session 2021 et la réforme du lycée serait donc appliquée dès la rentrée 2018 pour la seconde, qui resterait une classe de détermination. Les inquiétudes concernent aussi les postes et les conditions de travail des enseignant-es. Avec un lycée modulaire, quel sera l'avenir de certaines disciplines ? La réforme de l'orientation entraîne une surcharge de travail des professeurs puisqu'ils devront être plus nombreux à assumer le rôle de professeur principal, désormais deux en terminale. Les Psy-EN sont pourtant mieux formés sur les 12000 formations disponibles et donc pour travailler, avec les élèves et leur famille, sur leur orientation.

Le SNES-FSU est pour le maintien des trois voies, générale, technologique et professionnelle, qui répondent à la diversité des élèves qui arrivent au lycée. Nous sommes pour le maintien des séries qui permettent culture commune et spécialisation, avec des horaires disciplinaires restaurés.

## Dans les lycées varois.

Pour l'instant, dans le Var, dans de nombreux lycées, les enseignant-es s'interrogent sur ces réformes. Beaucoup envisagent de ne mettre que des avis favorables sur les fiches avenir des terminales afin de contourner la sélection et de permettre à chaque bachelier-e de poursuivre dans la voie de son choix. Une pétition des syndicats enseignants de la FSU, «le bac a du sens !» circule sur le net, elle rappelle que les syndicats de la FSU sont force de proposition : «Reconstruire le baccalauréat et le lycée, pour la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail des personnels, c'est oui !»

Geneviève CLERC



## CDCA

La première réunion du CDCA du Var (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) a eu lieu le 9 octobre, soit un an après la promulgation du décret l'instituant. On notera que le terme «retraité-es» a disparu dans l'intitulé de ce nouveau conseil. Le CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées), instance précédente, n'avait plus été réuni depuis trois ans.

96 membres : associations de défense des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de syndicats d'employeurs et de salarié-es, de collectivités territoriales y siègent.

Le CDCA est divisé en deux «formations», l'une traite de la problématique des personnes âgées, l'autre des personnes en situation de handicap. Michel Fortuna (titulaire) et Maguy Fache (suppléante) représentent la FSU dans la formation personnes âgées. Cette formation s'est réunie le 6 décembre.

L'intersyndicale du groupe des 9 (FSU, CGT, FO, CGC, CFTC, FGR-FP, LSR) continuera d'exiger des moyens matériels et de fonctionnement de la part du Conseil départemental

Nos organisations resteront vigilantes (règlement intérieur et frais de déplacements) et porteront les revendications des personnes concernées que nous représentons..

Jean Pierre ANDRAU

## Sous nos yeux effarés.

Rappelez-vous, Aylan mort sur une plage grecque : l'Europe lance un « Plan Réfugiés » (ne concernant que ceux venant de Syrie, d'Irak ou d'Erythrée...), l'Allemagne accueille près de 2 millions de personnes, la France « s'engage » à en recevoir 30 000 en 2 ans... Mais depuis à peine 3 000 personnes ont été accueillies dans ce cadre en France (UNE famille dans le Var !).

Les migrant-es, quelle que soit la cause de leur migration, restent un facteur de progrès social et économique... Tous les économistes le savent, même s'ils ne le disent pas beaucoup !

Aujourd'hui, le gouvernement bafoue la convention internationale des droits de l'enfant ! Les nouvelles directives, qui arrivent dans les départements, visent à considérer les enfants d'abord comme des étrangers et, selon la politique migratoire actuelle, reconduits aux frontières ! Et les reconduites aux frontières se multiplient...

Pire ! La France passe des « accords », donne de l'argent, à des pays, comme la Lybie, pour qu'ils « gardent » les candidat-es à l'émigration. Les médias ont commencé à se faire timidement l'écho de ce qui se passe réellement en Lybie : violences, viols, marchés aux esclaves... !

Ouvrir nos portes serait si humain, si simple et si productif ! Heureusement, partout en France, des citoyen-nes réagissent et refusent ce scandale humanitaire !

Gilberte Mandon.

## A QUI S'ADRESSER ?

**FSU**

**83**

Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation  
Territoriale

### FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON  
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27  
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

### Instituteurs, Profs des Ecoles, Pégé SNUipp

Clément KERIEN, Immeuble le Rond point -  
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette  
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

### Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,  
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon  
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

### Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Christophe MENDOZE /  
Gérard PERMINGEAT / Sophie SCHONERT  
Tél : 04 93 86 19 52,  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

### Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral  
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

### Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

### Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry CHAMPION, champion@univ-tn.fr

### SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40  
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

### Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84  
Parc National de Port Cros  
Castel Ste Claire 83400 Hyères

### Personnels de l'administration Pénitentiaire

**SNEPAP** Gautier SCHONT Annick KOURIO,  
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,  
04 94 92 52 12

### Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr  
Valérie DALMASSO (agents de labo) au  
06 11 18 62 29

### Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

### Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claude.fauvelle@ac-nice.fr

### Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Équipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral  
Collet 83000 Toulon



### FSU PACA

Bourse du travail,  
23 bd Charles Nedelec,  
13331 Marseille cédex 3

## POUR VOTRE SANTÉ, FAITES COMME SI ON ÉTAIT LÀ.

### LES JEUNES VONT APPRÉCIER, LES PARENTS AUSSI !

Parce que la santé ne doit pas être un  
souci pour les jeunes, MGEN crée ÔJI.  
Des offres santé qui vont bien au-delà  
des seuls remboursements.

Des couvertures santé à prix  
jeune, valables à l'international.

3 packs de services qui rendent  
vraiment service  
au quotidien.

L'appli ÔJI pour prendre  
en main sa santé 24H/24.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Filia immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans - 75015 Paris. Inter Mutuelles Assistance (IMA), société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481 511 632. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux statuts et règlements mutualistes MGEN.

**ôji** par  
**mgen**

APOJI\_0916 - Crédit photo : Gildas Raffanel / Studio Place Cliché.